

*Collection 2024*

**FPBOIS**

*des racines et des idées*



**e-floor**

RIGID CORE - SPC TECHNOLOGY

**Un sol résistant, un style persistant**

# e-floor

RIGID CORE - SPC TECHNOLOGY

UNE TECHNOLOGIE PLEINE DE QUALITÉS



**e - floor** RIGID CORE, avec son système **CLICK**, est une lame extrêmement stable faite pour remplacer les sols vinyliques traditionnels. Sa densité de 2000 kg/m<sup>3</sup> offre une résistance à la pénétration en surface et élimine les risques d'empreinte. Facile à installer sur les sols durs, il ne nécessite pas de temps d'acclimatation et aucune colle n'est nécessaire pour l'installer. C'est un plancher flottant inerte et imperméable.

## CARACTÉRISTIQUES :

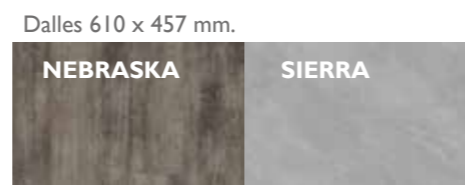
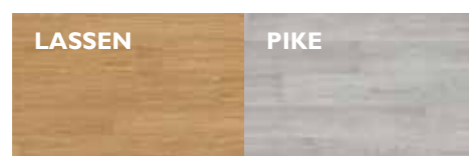
- 4 mm. d'épaisseur x 180 mm de largeur x 1220 mm.
- Support : SPC rigide 2000 kg/m<sup>3</sup> + couche d'usure de 0.30 mm en class32 et 0.55mm en classe 33 + anti UV
- Imperméable
- Plus rigide et plus stable que le vinyle traditionnel.
- Résiste aux empreintes, pas d'effet de spectre après pose.
- Pas d'acclimatation nécessaire.
- Aucun risque de moisissure.
- Peut s'installer sur un revêtement de sol dur existant.
- Une sous-couche d'une densité > à 400kg/m<sup>3</sup> est indispensable.



## RESIDENTIAL 32 Lames 1220 x 180 mm.

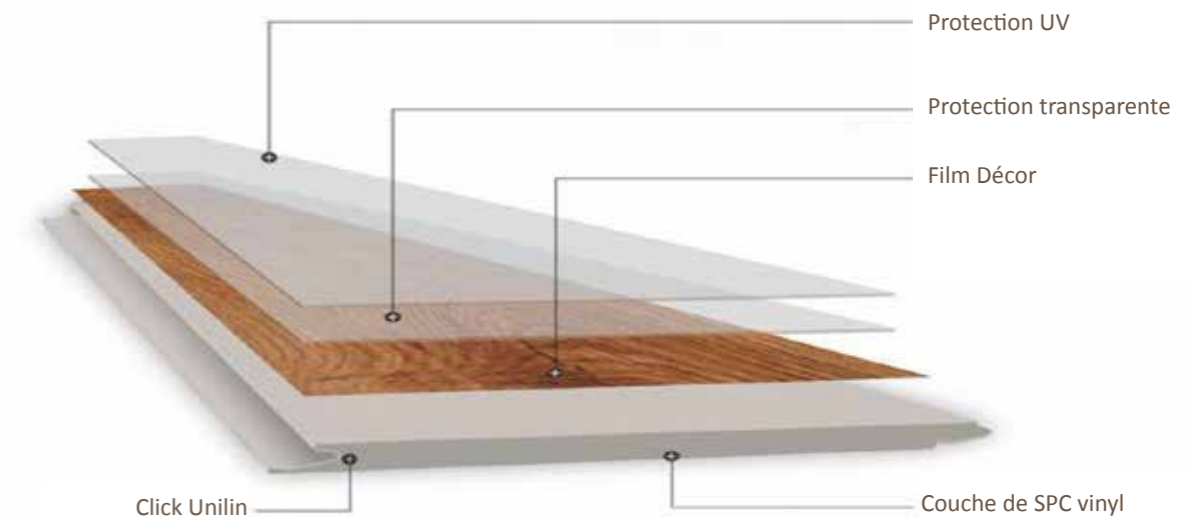


## INTENSE 33 Lames 1220 x 180 mm.



## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### Structure du sol SPC



Longueur	Largeur	Epaisseur	Couche d'usure		Surface
Lame 1220 mm.	180 mm.	4 mm.	0.30 mm.	Class 32	Structuré
Lame 1220 mm.	180 mm.	4 mm.	0.55 mm.	Class 33	Structuré
Dalle 610 mm.	457 mm.	4 mm.	0.55 mm.	Class 33	Structuré

Spécifications Techniques		
Caractéristiques	Method test	SPC 4.0
Stabilité dimensionnelle	ASTM F2055	Direction de la longueur -0,01% Direction de la largeur -0,02%
Indentions résiduelle	ASTM F1914-07	0.7% max
Résistance aux produits chimiques	ASTM F925-13	0 (pas de changement)
Résistance à la chaleur	ASTMF1514-03	Δ E = 0.66
Résistance à la lumière	ASTM F1515-15 & ASTM D2244-16	Δ E = 1.77
Résistance à l'abrasion	ASTM D4060-14	Perte de poids = 108 mg.
Flexibilité	ASTM F137-08	Apparition de fissures avec un mandrin de 25,4 mm.
Certification	CE	Certifié
	A+	Certifié

**e - floor** RIGID CORE est destiné à être posé flottant sans acclimatation, sans stabilisation, sans ragréage.

Prévoir la pose d'une sous-couche spécial vinyle LVT/ SPC selon vos critères d'isolation thermique ou phonique, la densité de cette sous-couche doit impérativement être supérieure à 400kg/m<sup>3</sup>.

La stabilité de **e - floor** est telle que 400m<sup>2</sup> peuvent être posés d'un seul tenant sans joint de fractionnement ni barre de seuil.



CHEROKEE



OCALA



CORONADO



MODOC



LASSEN

POUR TOUTES LES PIÈCES DE LA MAISON



NEBRASKA



ELDORADO



PIKE



PRESCOTT



SIERRA



INYO



OTTAWA



## 1. OUTILS ET FOURNITURES REQUISES

Lunettes de sécurité, règle, équerre, cordeau ou laser, mètre, crayon, cales de 6 mm., martyr, scie radiale, scie sauteuse ou scie à main, maillet en caoutchouc, sous-couche haute densité.

## 2. AVANT LA POSE

Avant de commencer l'installation, il est important de lire toutes les instructions et les informations qui assureront la garantie.

Le revêtement de sol **e-floor** RIGID CORE est posé flottant et **NE** doit **PAS** être fixé au sol. **NE PAS** fixer d'objet au sol à travers ce support. **NE PAS** fixer les accessoires (plinthes) au sol mais au mur de sorte à laisser libre le revêtement de sol.

Avant l'installation, il incombe au poseur de s'assurer que la zone d'installation prévue convient au sol et qu'elle est conforme (voir ci-dessous).

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de défaillance du produit découlant ou liée au non-respect des exigences relatives à l'environnement de travail et à la préparation du support.

Le poseur assume l'entière responsabilité de l'inspection finale de ce produit. L'inspection doit être effectuée avant l'installation et doit inclure : impression / couleur / texture, finition en usine et système de verrouillage. Si le produit n'est pas acceptable, **NE PAS** l'installer. Contactez immédiatement votre fournisseur pour obtenir de l'aide. Les revêtements de sol installés seront considérés comme ayant été inspectés et leur qualité acceptée. Le groupe FP BOIS n'acceptera aucune responsabilité pour les revêtements de sol installés avec des défauts visibles.

Les lames **e-floor** sont conçues pour une utilisation en intérieur uniquement, dans des températures comprises entre 0°C et 65°C pendant toute la durée de vie du sol. **NE PAS** installer à l'extérieur.

Si le revêtement de sol **e-floor** est installé dans une pièce ensoleillée, protégez aux heures de pointe des rayons de soleil en fermant les stores ou les rideaux.

Le revêtement de sol **e-floor** est totalement imperméable, mais ne constitue pas une barrière contre l'humidité. Il est suggéré d'utiliser une barrière anti-humidité (Polyane 150µ) lors de l'installation sur du béton neuf ou un sous-plancher en bois. Toutefois, les fuites d'eau, sur ou autour des bords extérieurs du revêtement de sol, peuvent endommager un sous-plancher en bois. Ceci n'est pas considéré comme un défaut du sol.

## 3. PREPARATION DU SOL

Le support sur lequel sera posé e-floor doit être propre, stable (rigide), plat (lisse) et sec avant l'installation. Balayez ou passez l'aspirateur sur votre support immédiatement avant l'installation en vous assurant qu'il n'y a pas de débris ou de particules, car cela pourrait nuire à l'installation.

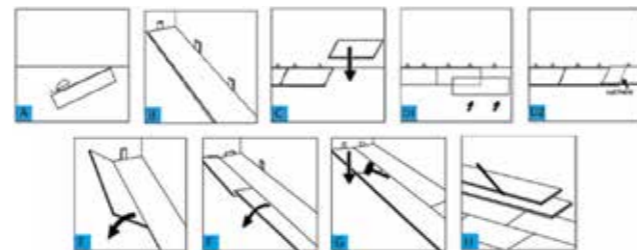
**e-floor** peut être posé sur : dalle, chape béton, carrelage, stratifié, parquet, moquette rase, vinyle. Planéité du support, tolérance de 1,5 mm/mètre.

Prévoir impérativement une sous-couche sur-densifiée (> 400kg/m<sup>3</sup>) sur laquelle sera posé **e-floor** selon vos critères d'isolation thermique ou phonique.

L'humidité provenant du béton neuf ou ancien peut générer de fortes émissions de vapeur d'eau, de pression hydrostatique et d'alcalinité. Toujours prévoir la pose d'un polyane de 150µ dans ce cas de figure avant la sous-couche.

Systèmes chauffés par rayonnement (basse température uniquement) : le système de chauffage intégré doit être opérationnel et fonctionner pendant une semaine avant la date d'installation afin de réduire toute humidité résiduelle. Un polyane de 150µ doit être posé avant la sous-couche pour éviter la création d'éventuels points de rosée. Trois jours avant l'installation, abaissez la température à 18° C. 24 heures après la fin de l'installation, la température peut être augmentée progressivement de 5° C. La température ne doit jamais dépasser 29° C. Il est de la responsabilité de l'installateur / propriétaire de confirmer l'adéquation du système de chauffage par rayonnement à utiliser avec ce produit. Tout dommage au sol causé par le système de chauffage par rayonnement ne sera pas couvert par la garantie du produit. Nous privilégions les chauffages hydrauliques, nous déconseillons toutefois d'installer e-floor sur des systèmes électriques ou infrarouges de chauffage par le sol à moins que ces systèmes soient intégrés dans la chape et que le fournisseur concerné confirme explicitement la convenance à l'applicatif. Sont proscrits tous les systèmes électriques rayonnants non intégrés à la chape.

Les lames **e-floor** peuvent être installées par-dessus les revêtements de sol résilients non amortis existants, les carreaux de céramique et les planchers de bois existants, à condition que les planchers soient propres, de niveau et bien collés au sous-plancher. Ne poncez pas les sols résilients existants, car ils peuvent contenir de l'amiante. **NE PAS** installer de lame rigide sur un tapis existant. Cela annulera la garantie. **NE PAS** installer les lames e-floor sur des surfaces molles, rugueuses, non plates ou inégales.



## 4. INSTRUCTIONS D'INSTALLATION en pose FLOTTANTE

Lors du calcul des surfaces nécessaires de revêtement de sol, prévoyez un minimum de 10% supplémentaire pour les coupes, les déchets et les défauts. Pour une configuration en diagonale ou autre, tenir compte de 10% de matériaux supplémentaires.

**e-floor** recommande de ménager un jeu de dilatation de 6 mm. sur tout le périmètre de l'installation. De même, réserver ce jeu face à tout obstacle tel que cadre de porte, prise électrique, tuyau de radiateur.

Il est toujours recommandé de prélever des lames d'au moins 3 boîtes différentes lors de l'installation pour minimiser les variations de couleur mineures et choisir des lames différentes, offrant ainsi un résultat esthétique et sans répétition visible de dessins.

Vérifiez les profils d'emboîtement avant l'installation, en recherchant les débris ou les dommages. Nettoyez, coupez ou jetez les sections concernées.

Commencez par mesurer la largeur de la pièce et divisez la largeur totale de la pièce par la largeur de la lame. Réglez la première rangée de sorte que vous finissiez avec au moins une demi-largeur de lame contre le mur du fond.

Configurez une ligne de départ pour la première rangée en mesurant la largeur de la planche (ajustée). Ajoutez 6 mm. à ce nombre et marquez le sol à chaque extrémité de votre mur de départ, à environ 150 cm. des coins.

À l'aide d'un cordeau traceur, tracez soigneusement une ligne entre ces deux points. Assurez-vous qu'il y aura environ 6 mm. entre le bord de votre première rangée de lames et le mur. Cet espace permet une légère dilatation du sol et sera recouvert par la plinthe et / ou le quart de rond.

Enlevez la languette (du côté long) de la première rangée de lames. Cela garantira une surface systématiquement décorative du sol même sous les accessoires.

La scie sera nécessaire pour retirer la languette (Figure A).

En commençant par le coin gauche, placez la première planche avec son côté coupé vers le mur. Utilisez des cales le long de chaque mur pour maintenir un jeu de dilatation à 6 mm. entre le mur et le sol (Figure B).

Fixez l'extrémité de la première et de la deuxième lame en alignant les joints et en appuyant sur la lame à insérer.

Verrouiller les lames ensemble. Pour assurer un ajustement serré, placez un petit morceau de revêtement de sol sur le joint et tapez doucement avec maillet en caoutchouc. (Figure C).

**Remarque importante** : Des précautions doivent être prises lors de l'alignement des lames sur la longueur et la largeur. Si les lames ne sont pas alignées, cela endommagera le système de verrouillage. Les dommages résultants ne sont pas considérés comme un défaut du produit. Si la lame doit être remplacée, faites glisser la lame horizontalement pour la dégager. **NE PAS** tirer pour la décrocher, cela endommagerait le système de verrouillage.

Voir : <http://www.unilintechologies.com/en/flooring/technologies/fold-down/unipush>

Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=wdeeRsYI9Ng>

Continuez le long du mur jusqu'à la dernière lame complète, en reliant chaque planche de manière décrite ci-dessus. Pour ajuster la dernière lame, retournez-la (face cachée). Placez la lame dans le coin de sorte que la languette sur l'extrémité courte touche le mur adjacent. Mesurer le chevauchement entre la lame installée et la dernière lame (figures D1 et D2). À l'aide d'un cutter et d'une règle, marquez une ligne sur la surface supérieure de la planche. Utilisez une scie pour couper la planche à la taille souhaitée.

Commencez la rangée suivante avec le morceau coupé de la rangée précédente pour créer un décalage. Cette pièce doit avoir une longueur minimum de 20 cm. et le joint décalé par rapport à la rangée précédente devrait être au moins 26 cm. Pour fixer les lames sur les rives, inclinez légèrement la planche que vous installez (environ 15-25°), insérez sa languette dans la rainure de la rangée précédente et abaissez-la en place. La lame va se cliquer avec une légère pression (Figure E).

**Important ! Dans le cas des dalles, la pose doit être faite en coupe de pierre (joint au milieu de la lame de la rangée précédente).**

Installez la deuxième lame dans la deuxième rangée en insérant la languette longue dans la languette précédente. Alignez la lame de sorte que la languette en extrémité soit positionnée juste au-dessus de la lèvre de la rainure de celle précédemment installée (Figure F). Une fois les joints d'extrémité alignés, poussez vers le bas pour verrouiller les lames. Il faut très peu de force pour insérer la languette dans la rainure. Vous devriez être en mesure de sentir la languette s'enclencher dans la rainure (Figure G).

Vous pouvez utiliser un morceau chute en le plaçant sur le joint et vous aider d'un maillet en caoutchouc. Frappez doucement sur la lame d'installation jusqu'à ce qu'elle soit complètement encastrée. Continuer à verrouiller chaque pièce en place de la même manière.

Pour ajuster la dernière rangée, posez une lame à l'envers sur la rangée précédente. Avec la lame contre le mur, marquez la lame et coupez-la en conséquence (Figure H).

Pour finir le périmètre de la pièce, installez une plinthe le long du mur recouvrant le joint de dilatation.

Remplacez ou installez de nouvelles plinthes ou quart de rond dans toutes les zones. Les plinthes doivent être fixées au mur et **NON PAS** au sol de sorte que les lames puissent jouer librement sous les plinthes.

Les meubles et les appareils ménagers doivent être déplacés sur un sol nouvellement installé en les soulevant et non pas en les faisant glisser (risques de rayures). Recouvrez tous les pieds et les points de contact avec le sol de tampons de feutre autocollants pour protéger le sol.

## 5. PROTECTION et MAINTENANCE

**e-floor** recommande l'utilisation d'un nettoyant pour sol en vinyle neutre Ph. Le sol peut être glissant lorsqu'il est mouillé. Laissez le temps au sol de sécher après le nettoyage.

N'utilisez **JAMAIS** de cire, cire de nettoyage pour sol, de savon à l'huile, etc. Ces produits peuvent endommager et/ou laisser un film sur le sol. Les meubles fréquemment déplacés doivent être équipés de tampons de feutre pour éviter de rayer le sol. Les meubles et les appareils ménagers lourds doivent être équipés de protecteurs de sol de surface.

Les roulettes des mobiliers doivent être faciles à pivoter, larges, ne tachant pas et adaptées pour les sols résilients. N'utilisez pas de roulettes à bille, car elles pourraient endommager le sol.

Soulevez des objets lourds lorsque vous déplacez des meubles ou des appareils. **NE PAS** les faire rouler ou glisser sur le sol. Les coussinets en feutre sur les pieds de la chaise doivent être remplacés périodiquement, car ils s'usent. Les fauteuils roulants doivent avoir de larges roulettes en caoutchouc. Des tapis de protection sont requis sous les chaises de bureau.

**NE** polissez **PAS**, **NE** cirez **PAS** et **N'utilisez PAS** de produits de nettoyage contenant des tensioactifs. **NE JAMAIS** nettoyer à la vapeur, utilisez une serpillière humide bien essorée.

Balayez ou passez l'aspirateur régulièrement pour enlever la saleté. **NE PAS** utiliser d'aspirateur avec une barre de battage ou éteignez le batteur.

Nettoyez immédiatement les tâches et souillures.

Utilisez des tapis isolants aux entrées pour éviter que la poussière et les graviers ne se déposent sur le sol. Pour un usage en milieu commercial, se conformer aux recommandations des classes d'usage de la norme NF EN ISO 10874.

Utilisez des tapis protecteurs qui ne tachent pas car ils peuvent éventuellement décolorer le sol. **NE PAS** utiliser des tapis de protection en caoutchouc.

# e-floor

RIGID CORE - SPC TECHNOLOGY



DISTRIBUÉ PAR :

GROUPE

**FPBOIS**  
depuis 1953



Route d'Escource / 40200 MIMIZAN / France

**fpbois.com**